

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49-452-1934 Congés.

n° 49-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois, à passer en France, à été accordé à M, Huret (Léon), commis du cadre métropolitain des Douanes. M. Huret prendra passage sur le paquebot Général Metzinger, de la Compagnie des Messageries maritimes, attendu à Djibouti vers le 23 juillet 1934.